



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la directive européenne 2001 / 58 / CE

Produit : **TANIN TIRAGE Poudre**

Version n°01 du 25/09/2007

### 1 - Identification du produit et de la société

Désignation commerciale : **TANIN TIRAGE Poudre**

Utilisation : préparation utilisée en œnologie

Fournisseur : SOFRALAB – MARTIN VIALATTE ŒNOLOGIE – STATION ŒNOTECHNIQUE DE CHAMPAGNE  
79 AV. A.A. Thévenet - BP 1031 - 51319 MAGENTA

Tél . 00 33 (0)3 26 51 56 45 - Fax 00 33 (0)3 26 51 87 60

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 00 33 (0)1 45 42 59 59

### 2 - Composition/ Information sur les composants

Nom chimique : Tanin gallique

N°CAS : 1401-55-4

N°EINECS : 215-753-2

### 3 - Identification des dangers

Symptômes liés à l'utilisation :

Inhalation : Aucun risque ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque à la suite d'une exposition par inhalation au produit.

Contact avec la peau : Rougeurs, douleurs.

Contact avec les yeux : Rougeurs, douleur. Larmes. Vision brouillée.

Ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Produit : TANIN TIRAGE Poudre

Version n°01 du 25/09/2007

### 4 - Premiers secours

Premiers soins :

Inhalation : Faire respirer de l'air frais.

Contact avec la peau : Laver abondamment avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, pendant au moins 15 minutes. Consulter d'urgence un médecin si une douleur, des clignotements, un larmoiement ou des rougeurs persistent.

Ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin.

### 5 - Mesure de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Tous les moyens peuvent utilisés.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

### 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Précautions environnementales : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite/ épandage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans les conteneurs de rejet adéquats. Diluer les résidus et rincer.

### 7 - Manipulation et stockage

Général : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Précaution de manipulation et de stockage : Produit à manipuler en adoptant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

Prévention : Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Peut former des mélanges poussières-air infalammables.

Stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Manipulation : Veiller à éliminer immédiatement le produit des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer et avant de quitter le travail.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## Produit : TANIN TIRAGE Poudre

Version n°01 du 25/09/2007

### 8 - Contrôle de l'exposition/Protection individuelle



Protection respiratoire : En cas de risque de production excessive de poussière, porter un masque adéquat.



Protection des mains : Gants.



Protection de la peau : Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.



Protection des yeux : Lunettes de sécurité.

Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne fumer pendant l'utilisation.

Hygiène industrielle : Une ventilation par extraction locale ou une ventilation de la pièce sont normalement requise.

### 9 - Propriétés physiques et chimiques

|  |                       |
|--|-----------------------|
| Couleur :  | Jaune – brun          |
| Point de fusion (°C) :                                   | Env. 200 Se décompose |
| Solubilité dans l'eau :                                  | Bonne                 |
| Temp. d'auto inflammation (°C) :                         | 470                   |
| Classe de poussière :                                    | 1 Poudre              |
| Coefficient Kst (barm/s) :                               | 158 Poudre            |
| Accroissement d'exposition maximale – fût 20 L (bar/s) : | 582 Poudre            |
| Pression d'explosion maximale – fût 20 L (bar) :         | 7,7 poudre            |

### 10 - Stabilité et réactivité

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Produits de décomposition dangereux : | Aucun(es) dans des conditions normales. |
| En cas de feu génération de :         | présence de fumée très dangereuse.      |
| Réactions dangereuses :               | Humidité, Chaleur.                      |
| Propriétés dangereuses :              | Aucun(es) dans des conditions normales. |
| Conditions à éviter :                 | Aucun(es) dans des conditions normales. |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : **TANIN TIRAGE Poudre**

Version n°01 du 25/09/2007

## 11 - Informations toxicologiques

DL50 souris admin. orale (mg/kg) : 5000

DL50 rat admin. orale (mg/kg) : 2260

## 12 - Informations écologiques

Impacte au biodégradation :    Conc. 100 mg/L : 20 % inhibition (NH3 oxidat. by nitrosomonas sp.) conc.  
50 mg/L : 7% inhibition (NH3 oxidat. by nitrosomonas sp.).

## 13 - Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets :    Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux réglementation de sécurité locales / nationales en vigueur.

## 14 - Informations relatives au transport

Non concerné.

Pas de flamme nue. Ne pas fumer.

## 15 - Informations réglementaires

Non concerné.

## 16 - Autres informations

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

« Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. »